

CONSEIL SYNDICAL
Séance du 23 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février à 18h30, le Comité syndical s'est réuni en mairie d'Authoison sous la Présidence de M. Jérémie DENOIX

PRESENTS : Jérémie DENOIX, Marie-Claude MOUGIN, Bruno DUCRET, Kevin PETETIN

ABSENT : néant

La séance est déclarée ouverte à 18h30, secrétaire de séance : Bruno DUCRET

Adoption du compte rendu du Conseil syndical du 24 novembre 2025

Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau

Le Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) consiste en une approche globale visant à garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine. Cette approche permet d'identifier les dangers et événements dangereux susceptibles de se produire sur l'ensemble du système de production et de distribution d'eau, de la ressource en eau au robinet du consommateur, et de mettre en place un plan de mesures de maîtrise des risques.

Monsieur le Président explique aux membres du comité syndical qu'il convient de mettre en place le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau, et présente celui qui a été élaboré pour le syndicat. Ce document est annexé à la présente délibération.

L'exposé du président entendu, après étude du document proposé, et après en avoir délibéré, le Conseil syndicat, déclare approuver le PGSSE du syndicat à l'unanimité.